



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

Direction de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration  
BERAMP

## **Certificat de déclaration**

prévu à l'article 2 de la Convention franco-tunisienne du 18 mars 1982 sur les obligations de service national en cas de double nationalité, modifié par l'avenant du 4 décembre 2003

-----  
**Modèle A**

Je soussigné<sup>1</sup> :

Né à<sup>2</sup> : le :

Fils de :

Et de :

Ayant ma résidence habituelle au sens de la convention à<sup>3</sup>:

déclare vouloir accomplir en<sup>4</sup> :

mes obligations de service national dans les conditions définies par l'article 2 de la convention.

Fait à le

*Signature de l'intéressé :*

*Signature de l'autorité de l'Etat de résidence<sup>5</sup> :*

---

*1 Nom et prénoms.*

*2 Lieu-dit (ou Imada), commune (ou délégation), département (ou Gouvernorat).*

*3 Adresse complète : numéro, rue, lieu-dit, commune (ou délégation), département (ou Gouvernorat), code postal.*

*4 France ou Tunisie.*

*5 Autorité ayant reçu la déclaration : autorité consulaire ou commandant de bureau du service national en France, ou directeur de la conscription et de la mobilisation en Tunisie.*